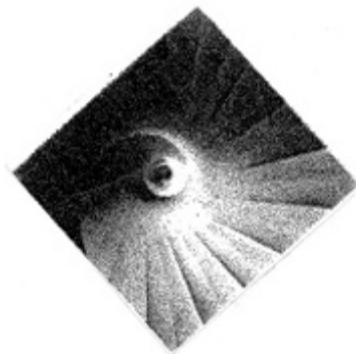


# Construction et Patrimoine Informations



n° 46 - mai 2019

Centre International Construction et Patrimoine  
Hôtel de Ville, 07220 Viviers  
tél. 04 75 52 62 45 [contact@cicp-viviers.com](mailto:contact@cicp-viviers.com)

---

*Ce trimestre est marqué pour nous par la préparation de la fête Renaissance et aussi de l'exposition qui se tiendra dans la Maison des Chevaliers, enfin accessible au public l'été prochain. C'est pour cette raison que nous n'avons pas organisé le voyage que nous proposons chaque printemps. Veuillez nous en excuser. Nous travaillons aussi à l'organisation de notre prochain chantier international du mois de juillet.*

*Ce trimestre est aussi marqué par le départ, début juin, de notre animatrice actuelle, Leslie, que tous ceux qui ont fréquenté nos locaux et nos activités auront pu apprécier. Elle a effectué un travail formidable... mais c'est la fin de son contrat. Grand merci à elle. Et nos finances nous conduisent à chercher à embaucher une personne susceptible d'être l'objet d'un contrat aidé, ce qui est moins facile qu'auparavant. Nous avons quelques bonnes candidates et nous déciderons bientôt.*

*S'agissant de nos finances, il semble utile de rappeler que nous sommes une structure associative régie par la loi de 1901, qui ne peut fonctionner correctement que par et grâce à ses adhérents. Chaque année, nous sommes amenés à dépenser du temps et de l'énergie pour inviter les retardataires à se mettre à jour de leur cotisation. Merci à celles et ceux qui l'ont déjà fait, et qui, peut-être, ont déjà invité ou inviteront des relations, des amis, à venir nous rejoindre, pour que perdure notre travail au service du patrimoine local et régional.*

---

## **Publications et nouvelles du patrimoine**

**Un télégraphe Chappe restauré.** Le n° 570 de la *Revue drômoise*, consacré à la poste dans la Drôme, indique la survivance d'un témoignage patrimonial dans ce département, un télégraphe Chappe, conservé à Etoile-sur-Rhône et restauré par l'association APER. Ce type de télégraphe optique était arrivé dans le département en 1821-1822. Le télégraphe électrique, inventé en 1837, a eu une ligne réalisée en 1852 entre Paris et Lille. Dans la Drôme, le démantèlement du télégraphe a démarré en mars-avril 1854. La ligne électrique entre Paris et Marseille, avec embranchement vers la Drôme, datait de 1852.

**Site troglodyte de Châteauneuf-sur-Isère.** Nous connaissons bien, tout près de chez nous, les habitats troglodytes de Bollène et des Balmes de Montbrun. Le n° 77 des *Etudes drômoises* nous fait connaître celui de Châteauneuf-sur-Isère. C'est un site de carrières, à l'extrême nord de ce gisement de molasse (calcaire gréseux) qui va jusqu'aux Baux-de-Provence, en passant par Saint-Restitut et Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le site, à la fois des maisons troglodytes et des carrières à ciel ouvert, est mis en valeur par la Municipalité. Des restes de rempart rappellent le passé médiéval. Un bâtiment a été aménagé pour recevoir un centre d'interprétation. Il existe aussi tout un ensemble de carrières souterraines, les plus basses noyées par le barrage EDF situé en amont du village.

**A la cathédrale de Viviers.** Nous nous étions étonnés, il y a quelque temps, de la disparition de la belle table de communion en marbre. Sur intervention des Bâtiments de France, elle a été remise en place... mais la moitié seulement, ce qui produit un effet étrange. Nous regrettons que les reliefs sculptés de la chaire aient été cachés par un certain nombre d'images. Celles-ci ont été retirées et l'on peut revoir des sculptures qui ne sont pas sans intérêt, encore dans la tradition de l'Art déco malgré leur date un peu tardive (œuvre du sculpteur parisien André Delvol en 1944). On y voit l'Ascension, la crucifixion de saint André, Daniel dans la fosse aux lions.

**Petites restaurations dans Viviers.** Signalons, parmi les travaux de restauration plus modestes que celui de la Maison des Chevaliers, une maison de l'impasse des Corbeaux où une fenêtre jumelle romane à linteau a été remise en valeur, avec, à l'intérieur, le dégagement des deux coussièges et la mise en évidence d'un système original de fermeture des volets intérieurs.

Une façade de maison gothique de la Grande-Rue a été rénovée, le cordon d'archivolte entourant une baie à réseau (mais le réseau a disparu) a été remis en valeur.

Une grande demeure de l'impasse du Bardas, comportant des éléments médiévaux et bâtie autour d'une cour, était à l'abandon et en partie ruinée depuis des années. Elle est en cours de réhabilitation. Une armoire murale de style Renaissance a été restaurée ; un grand arc diaphragme en pierre de taille, destiné à soutenir un plancher et détruit par un propriétaire antérieur pour en vendre les pierres, a été restitué à l'identique. Des éléments adventices qui encombraient les côtés de la cour ont été supprimés. Ces trois réhabilitations sont dues à un même artisan tailleur de pierre, notre ami Ludovic Morand.



**Le Fonds innovant en faveur des patrimoines ardéchois.** Le n° 141 de *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* consacre plusieurs pages à cette initiative ardéchoise dont le CICP a profité pour la rénovation de la partie sud de la Maison des Chevaliers à laquelle il travaille. « Le Département, conscient de l'importance de préserver et valoriser des patrimoines, a lancé, en 2017, le FIPA, fonds innovant en faveur des patrimoines ardéchois. Ce fonds, alimenté par la redevance d'exploitation versé au Département par la Caverne du Pont d'Arc, a permis d'accompagner 23 projets depuis sa création ». Parmi les patrimoines non protégés, le Département a centré une partie de son effort sur des ouvrages issus de savoir-faire locaux qui ont profondément marqué le paysage : ouvrages en pierre sèche, ouvrages liés à des systèmes hydrauliques (béalières, moulins, ponts), patrimoine industriel. « Pour inscrire ces projets de restauration dans une dynamique de partage la plus large possible, le Département a souhaité corréliser son soutien au montage d'une campagne de financement participatif. Chaque porteur de projet choisit une plateforme de financement participatif en ligne et anime une collecte », collecte qui encourage une démarche de mobilisation collective autour des projets.

---

## Un projet pour l'ancien couvent Saint-Roch à Viviers

*Au sommet de la ville de Viviers, derrière la cathédrale, s'étendent les bâtiments de l'ancien couvent Saint-Roch qui ont pris, en 1926, la place de maisons canoniales médiévales. L'ensemble inclut l'ancien réfectoire des chanoines, avec un ensemble de peintures murales du XIVe siècle. Les religieuses ont quitté ce couvent qui a été mis en vente. Il fallait un projet pour faire revivre ces lieux. Un jeune couple s'est attelé à cette tâche. Nous nous en réjouissons, d'autant plus que ces acquéreurs affichent, dans leurs intentions, un respect de l'aspect patrimonial des lieux. Laissons leur la parole.*

Nous sommes un couple âgé de 38 ans, originaire de Viviers par nos familles, et pour avoir vécu notre enfance dans cette petite ville. Nos études et notre travail nous ont porté dans différents coins de France. Nous avons posé nos valises à Romans entre 2009 et 2018 où nos filles de 7 ans et 4 ans, sont nées.

Il y 4 ans, nous avons appris la vente du Couvent Saint Roch, et par curiosité et attrait pour le patrimoine, nous avons visité les lieux et commencer nos échanges avec la Congrégation des Sœurs de l'Alliance (Sœurs de St Roch).

Le coup de cœur pour le Noviciat et les vieux bâtiments fût immédiat ; il fallait trouver un projet pour réhabiliter le Couvent et l'Infirmerie, et s'engager à acquérir l'ensemble des bâtiments.

De réflexions en recherches, nous avons décidé de monter un projet de rénovation du Couvent+Infirmerie en 18 logements, dans le cadre de la Loi Malraux, en portant le dossier de permis de construire, jusqu'à la revente en lots du foncier (avant travaux).

Nous nous sommes entourés d'interlocuteurs compétents : architecte DPLG, architecte des bâtiments de France, assistant à maîtrise d'ouvrage, avocat fiscaliste etc... afin de proposer un projet abouti à des investisseurs. La commercialisation vient d'être lancée, et les travaux pourront démarrer d'ici fin 2019 début 2020 si tout avance comme prévu !

Nous habitons actuellement la partie la plus ancienne des bâtiments, ancien logement des Sœurs, datant d'avant la construction du grand Couvent. La valeur historique et patrimoniale de ce lieu est forte, et nous avons dans l'idée de lui redonner son allure d'antan, en transformant les lieux en un musée du patrimoine, qui permettrait au public de découvrir les fresques du XIVe siècle, et de parcourir les jardins comme dans un sentier des senteurs, ponctués de bancs dédiés à la contemplation.

Dans la suite de nos projets, nous allons réhabiliter le Noviciat, habitation du XIXe siècle, afin d'en faire notre lieu de vie familial.

A titre personnel, nous avons aussi conservé la Chapelle attenante au Couvent, avec pour objectif d'en faire un lieu ouvert et accessible aux associations culturelles locales.

Dans cette démarche, nous avons proposé que celle-ci soit utilisée pour la Fête de la Renaissance, et elle accueillera la chorale Contre-temps notamment pour cette occasion.

Les jardins de la Chapelle recevront le temps de cette fête, une conteuse professionnelle, et seront ouverts à la déambulation.

Emilie PERRENOT

---

## *Des monuments historiques en feu*



L'incendie qui a affecté la cathédrale de Paris nous a tous émus, nous spécialement qui sommes attachés à notre patrimoine monumental. Ce n'est malheureusement pas un cas unique. Pour se limiter aux dernières décennies, il faut citer la cathédrale de Nantes en 1972, le parlement de Bretagne en 1994, aussi la cathédrale d'York en Angleterre, la Fenice de Venise, le château de Lunéville. Si l'on remonte à la guerre de 1914, pensons à la cathédrale et à Saint-Rémi de Reims (photo ci-jointe) dont les voûtes avaient été totalement détruites par les bombardements...

Nos moyens modernes de combattre le feu évitent parfois le pire. Pensons aux incendies qui ont affecté ces monuments puis les villes entières au Moyen Âge, à un moment où rien ne pouvait arrêter le feu. Citons les incendies qui ont détruit à Venise Saint-Marc et des centaines de maisons en 976 puis une grande partie de la ville au début du XII<sup>e</sup> siècle, le quartier du Rialto en 1505 et encore en 1514, ceux qui ont ravagé la cathédrale et la plus grande partie de Chartres d'abord en 1134 puis en 1194, ceux qui ont dévasté Auxerre en 1023 et 1035, Verdun en 1047, Lausanne en 1235, Lübeck en 1251, Bourges en 1487, Troyes en 1524, Londres en 1666... Chicago en 1871.

Il faut ensuite reconstruire. Des villes de bois ont été refaites en brique ou en pierre. À Avignon, ville bâtie surtout en pan-de-bois, ce matériau a été interdit au XVI<sup>e</sup> siècle par crainte des incendies.

La charpente de Notre-Dame sera-t-elle refaite à l'identique, en bois ? C'est peu probable. Celles des cathédrales de Reims, Noyon et Nantes ont été rebâties en béton armé, celle de la cathédrale de Cologne en acier.



Yves ESQUIEU



# *Nouvelles de la Maison des Chevaliers*

## **Les travaux sur la partie classée**



Les travaux en cours concernent les toitures les plus menacées : remplacement des toitures du logis nord et du logis au sud de la cour principale. Cette cour a été sécurisée (haut des murs consolidé, garde-fous des galeries remis en état par remplacement des pierres ou ragréage), ses murs nettoyés des mousses, avec utilisation d'un produit qui ralentira leur réapparition. La porte de style Renaissance menant du logis principal à l'escalier en vis nord a été rouverte et son linteau consolidé et une circulation rétablie vers la salle gothique du logis à l'est de la rue. A été rouvert aussi l'accès au bureau de Noël Albert, petite pièce voûtée d'un berceau en pierre de taille avec

des parties sculptées. Les planchers menacés ont été provisoirement consolidés. Des monceaux de détritits (fientes de pigeons...) ont été évacués.

Grâce à ces travaux, le public pourra accéder à une partie de cette vaste demeure dès l'été prochain, à la cour principale et au logis Est notamment. Une exposition accompagnera ce parcours, mise en place par la Municipalité en collaboration avec notre association qui y présentera un certain nombre d'objets et de gravures figurant dans ses collections.



Ci-contre, armoiries de Noël Albert figurant sous la voûte de son bureau

### **Où en est le logis sud ?**

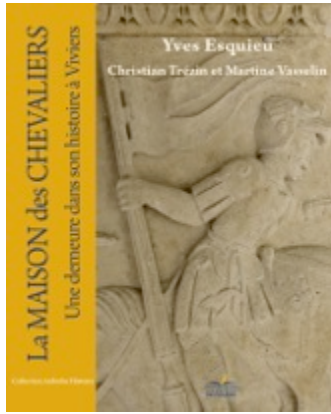
Rappelons que ce logis, non classé, a été confié par la Municipalité à notre association qui doit œuvrer à sa restauration pour y installer un gîte d'étape.

Le décroûtage des façades a mis en évidence l'historique du bâti, dont l'existence d'une fenêtre à croisée en façade (1<sup>er</sup> étage), qu'il faudra donc restituer dans un souci de cohérence architecturale. Il a aussi mis en évidence la fragilité certaine de la

façade située rue Montargue et donc d'une défaillance structurelle existante.

Afin de ne pas endommager davantage la structure du bâti, l'Architecte des Bâtiments de France a demandé l'arrêt des travaux pouvant affecter la situation. L'arc du porche d'entrée gothique, dont les pierres ont été taillées lors de nos chantiers internationaux d'été, ne peut donc pas être remis en place pour l'instant. La reprise des travaux pourra s'effectuer après la réalisation d'une étude de stabilité et des travaux de confortement qui en découleront.

L'étude de stabilité doit être conduite sous l'autorité d'un architecte du patrimoine. L'étude permettra de définir le plan des travaux nécessaires pour conforter le bâtiment et stopper son affaiblissement structurel. Le montant de l'étude et le prix sans doute élevé des travaux de structure à effectuer concernant un défaut de construction inconnu lors de la signature de la convention entre le CICP et la Municipalité risquaient de faire abandonner le projet, l'association étant dans l'incapacité de faire face à ces dépenses imprévues. Après négociations, la Municipalité a donc décidé de prendre elle-même en charge l'étude de structure, les travaux de confortement et peut-être aussi la réfection de la toiture.



## Un livre sur la Maison des Chevaliers

Rédigé par Yves Esquieu, Christian Trézin et Martine Vasselin, cet ouvrage indispensable vient de paraître. Un beau livre de 328 pages, 415 illustrations. Edition du Chastel.

*Heurs et malheurs d'une grande demeure : le devenir d'un patrimoine – Viviers au temps de Noël Albert – la demeure avant les travaux de Noël Albert – Noël Albert : un personnage de roman – Les travaux dus à Noël Albert : transformations architecturales, la façade sculptée, les peintures – Le contexte de la Renaissance autour de Viviers - La demeure après le XVIIe siècle, les familles Damon et Michel, les papiers peints panoramiques.*

Ouvrage disponible au local du CICIP et lors de nos conférences au prix de 35€ pour nos adhérents et 39 € prix public.

---

## Prochaines Rencontres patrimoine

**Ces Rencontres ont lieu, sauf exception, le second vendredi du mois à Viviers à 18h15**

*Attention, le lieu peut changer d'un mois à l'autre.*

**Vendredi 10 mai, au théâtre municipal,**

« Qui était Noël Albert, notable vivarois. Financier véreux ou esprit éclairé ? » par Yves Esquieu. Un financier véreux, un destructeur, un massacreur ? Son histoire avait été écrite par les vainqueurs, ses ennemis. Il faut la réécrire et voir ce personnage sous un nouveau jour.

**Vendredi 14 juin, salle de l'orangerie,**

« Olivier de Serres (1539-1619), 400 ans d'agronomie en Ardèche », par Benoit Vidal, Président de l'Institut Olivier de Serres.

---

## Disparitions

Nous apprenons le décès d'une grande défenseur du patrimoine dans notre région : **Annie Neyret**. Pendant de nombreuses années, plusieurs dizaines d'années, elle a mis au service de la Renaissance du Vieux Lyon une énergie, une passion, un enthousiasme communicatifs. Avec opiniâtreté, elle s'est battue pour un Vieux-Lyon remarquable, mais aussi humain, valorisé pour son architecture, mais aussi pour la qualité de vie de ses habitants. Elle était l'épouse de Régis Neyret, le fondateur de Patrimoine Rhônalpin, maintenant Patrimoine Aurhalpin. A tous deux nous devons notamment le sauvetage du Vieux Lyon dont la destruction partielle était programmée juste avant la promulgation de la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés.

Nous déplorons aussi le décès de notre adhérent **Stéphane Lasocki**. A la suite de ses parents qui avaient acheté un groupe de maisons en ruine aux Audouards au-dessus de Rochemaure, il s'est attaché depuis 15 ans avec sa femme Chantal à réaliser leur rêve et à les restaurer en en gardant le plus possible le caractère. Il avait participé à plusieurs de nos voyages.

---

## Un objet... regard sur nos collections : la servante

La servante (ou porte-poêle ou chambrière) est un accessoire de la cheminée suspendu à la crémaillère au-dessus du foyer, destiné à supporter une marmite ou un pot, remplaçant donc le trépied posé directement sur la sole. Une partie horizontale circulaire, destinée à maintenir la marmite, est fixée à un grand anneau vertical accroché à la crémaillère. Notre exemplaire est de provenance ardéchoise.



## Fête Renaissance à Viviers

On se souvient de la première fête Renaissance qui s'est déroulée à Viviers en mai 2017. On se souvient de sa réussite. Elle devait être renouvelée tous les deux ans. La seconde édition aura lieu les **18 et 19 mai**. Il faut aussi que ce soit une réussite. Nous comptons sur vous pour en faire la publicité, pour y faire venir vos amis..., des musiciens, des danseurs, des gueux, les célèbres lanceurs de drapeaux venus d'Italie, des jeux pour les enfants...

Le CICIP s'est particulièrement investi dans deux spectacles itinérants :

- le passage (supposé ?) à Viviers d'une délégation ottomane qui se rendait au Puy pour négocier une alliance entre l'empire ottoman et le royaume de France. Ce sera l'occasion de festivités avec des danses orientales, et la restitution des travaux faits par les enfants de Viviers, encadrés par notre animatrice, en association avec les enseignants et l'ALPEV.

- la reprise, modifiée, du spectacle évoquant le destin de Noël Albert, avec les musiques, les danses, aussi la mémoire des troubles religieux et des destructions qui ont marqué cette époque.



Voir le site [www.feterenaissanceviviers.fr](http://www.feterenaissanceviviers.fr). Vous y trouverez le programme, des photographies de la fête précédente, le travail des divers ateliers, des fiches sur Viviers à l'époque de la Renaissance... A retrouver également sur [www.facebook.com/FetedelaRenaissance/](https://www.facebook.com/FetedelaRenaissance/) pour partager sans modération avec vos amis !

---

**Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion pour 2019...**

Bulletin « Adhésion » 2019 CICIP

Fiche « contact » CICIP

Adhésion Individuelle : 20 €

Adhésion Couple : 30 €

Soutien, Don, à partir de 30 €  €

Date (JJ/MM/AA) ...../...../.....

Nom : ..... Prénom (s) : .....

Adresse postale : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Adresse courriel : .....@.....

Téléphone (\*) : ..... Profession (\*) : .....

Centre d'intérêt (\*) : .....

*Cocher les cases correspondantes (\*) = Facultatif Adresse courriel en MAJUSCULES S.V.P.*

*Envoyer ce bulletin complété et votre chèque établi à l'ordre de CICIP-Viviers à l'adresse :*

**CICIP – Hôtel de Ville – 07220 VIVIERS**

*Pour les dons supérieurs à la cotisation de 30 €, il sera établi un reçu pour une éventuelle déduction fiscale, selon la réglementation en vigueur. Merci de votre soutien.*

[www.cicp-viviers.com](http://www.cicp-viviers.com)

[contact@cicp-viviers.com](mailto:contact@cicp-viviers.com)

04 75 52 62 45